



AMERICAN BATTLE MONUMENTS COMMISSION

Overseas Operations Office

DEMANDE DE PROPOSITIONS (RFP)

Date : Le 9 juin 2026

Émetteur : American Battle Monuments Commission (ABMC), Overseas Operations Office, 32 rue Monceau, 75008 Paris, France.

Objet : Demande de propositions (RFP), Restructuration et Rénovation de la Maison du Surintendant au Cimetière Américain de Suresnes, RFP 74330226R0061.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'American Battle Monuments Commission (ABMC), créée par le Congrès des États-Unis en 1923, est une agence du gouvernement fédéral américain. L'ABMC – gardienne des cimetières et mémoriaux militaires américains à l'étranger – honore le service, les réalisations et le sacrifice des forces armées des États-Unis.

L'ABMC administre, exploite et entretient 26 cimetières militaires américains permanents ainsi que 32 mémoriaux, monuments et bornes commémoratives situés dans 17 pays étrangers.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'ABMC sollicite des propositions de la part d'entreprises de construction qualifiées pour les travaux de restructuration et rénovation de la Maison du Surintendant au Cimetière Américain de Suresnes (SUAC). La mission comprendra des travaux de : curage / démolition, fondations / gros œuvre, murs de soutènement, charpente / couverture / étanchéité, menuiseries extérieures, ravalement / échafaudage, serrurerie, porte de garage, cloisons / doublage / faux-plafond, menuiserie intérieures, électricité, plomberie / chauffage / VMC, sol dur / carrelage / chape, sol souple / parquet, peinture / revêtement mur, VRD, et clôture.

Le cahier des charges, partie intégrale de la demande de propositions, complète et détaille les prescriptions techniques et présente les travaux et modes opératoires pour l'exécution des ouvrages.

3. TYPE DE CONTRAT ANTICIPÉ

L'American Battle Monuments Commission prévoit d'attribuer un contrat à prix ferme et forfaitaire.

4. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Physical address: 32 rue Monceau | 75008 Paris, France

Mailing address: 18 avenue Gabriel | 75008 Paris, France

T +33 (0)1 40 75 27 00 | FAX +33 (0)1 40 75 27 01 | WEB www.abmc.gov

Tous les documents relatifs au champ d'application, y compris le CCTP, Planning, Plans, Carnet matériaux & Fiches Techniques, et Annexes Techniques, peuvent être téléchargés à partir du lien suivant : <https://abmcgov.box.com/s/llcd7905m4nkddoz20d4ncxuq0dqddxz>

Le lien comprend les clauses et conditions générales de l'ABMC et le tableau DPGF.

Les soumissionnaires sont vivement encouragés à examiner attentivement ces documents, car ils font partie intégrante de l'énoncé des travaux et seront essentiels à la préparation de propositions recevables.

5. CONTENU REQUIS DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent inclure, a minima, les éléments suivants :

a) Lettre de présentation :

- i) Numéro de référence (RFP 74330226R0061) ; Nom de l'entreprise, adresse et coordonnées ; Brève présentation de l'entreprise ; Accusé de réception et reconnaissance des éventuels avenants à la RFP (le cas échéant).

b) Proposition technique

- i) Respect des normes environnementales : le candidat décrira l'organisation et le suivi de la démarche environnementale proposés par le candidat, en matière de développement durable, de protection de l'environnement et de gestion des déchets de chantier, en particulier pour le plomb (SOPRE). Le candidat précisera les moyens déployés pour permettre un second cycle de vie aux éléments déposés. Il précisera les filières envisagées et les partenaires auxquels il est habitué à faire appel. Citer références.
- ii) Process spécifique sécurité et santé des travailleurs : le candidat devra décrire avec précision les tâches qui incombent à chaque intervenant dans le process du chantier et les contrôles qu'il effectue. Le candidat détaillera les matériels mis en œuvre pour s'assurer du respect des dispositions réglementaires. Le candidat devra aussi démontrer sa capacité à organiser la prévention des risques professionnels à travers un PPSPS pertinent intégrant l'organisation de la prévention et des secours, l'analyse des risques par activités, les mesures de protection collective et individuelle, la gestion de la coactivité, les moyens humains et matériels dédiés, les dispositions d'hygiène et de santé au travail, ainsi que les modalités de suivi et de contrôle.
- iii) Approche méthodologique des travaux : le candidat précisera la méthodologie d'intervention envisagée par tâche (intervention sur place ou en atelier, protocole succinct d'intervention). Le candidat devra décrire sa compréhension des enjeux et contraintes du projet et les moyens techniques déployés pour y répondre. Il précisera notamment les moyens mis en œuvre pour assurer la conservation des ouvrages existants et la pérennité de ses ouvrages (qualité des matériaux, choix techniques, conformité aux normes, etc.). Le candidat précisera les moyens de protections mis en œuvre en fonction des phases d'intervention. Il précisera également ce qu'il prévoit de mettre en œuvre pour assurer la bonne tenue du chantier.
- iv) Contrôle qualité : le candidat devra décrire les moyens mis en œuvre pour contrôler la qualité.

c) Profil de compétences patrimoniales et moyens humains et matériels

- i) Compétences similaires : le candidat devra présenter sa capacité à intervenir sur un édifice patrimonial. Il devra justifier de compétences équivalentes sur les 5 dernières

Physical address: 32 rue Monceau | 75008 Paris, France

Mailing address: 18 avenue Gabriel | 75008 Paris, France

T +33 (0)1 40 75 27 00 | FAX +33 (0)1 40 75 27 01 | WEB www.abmc.gov

années : présenter au moins trois références pour des projets comparables avec budget et tâches réalisées pertinents, fournir des certifications pour travaux sur des Monuments Historiques (QUALIBAT).

- ii) Moyens humains et matériels : le candidat devra décrire les moyens humains et matériels déployés pour répondre au présent marché. La réponse apportée devra permettre à l'ABMC de mesurer la capacité du candidat à répondre aux contraintes du projet pendant toute la durée d'exécution (études et travaux). Il devra indiquer les effectifs déployés par tâches, leurs qualifications, les moyens d'encadrement et de contrôle et de vérification de la bonne exécution des tâches réalisées dans le respect du marché et des modes opératoires validés, la description des outils utilisés et l'entretien. Il précisera les qualifications des encadrants et leur rôle (organigramme et CV du personnel pressenti à ce stade).

d) Planning prévisionnel

- i) Le candidat devra expliquer l'organisation qu'il prévoit de mettre en place pour garantir le respect du planning. Il devra préciser l'ordonnancement des tâches et les moyens mis en œuvre pour s'assurer le respect du planning dans les conditions d'exécution fixées dans le présent marché en détaillant notamment les interfaces avec les autres intervenants (entreprises/concessionnaires/MOE/MOA/etc.). Le candidat précisera notamment les délais de réalisation des études, les mesures d'anticipation qui sont prises dans le cadre de l'ordonnancement des tâches à exécuter, l'enchaînement des tâches. Le candidat donnera une définition détaillée du phasage proposé par le titulaire en tenant compte des règles de sécurité (travaux possibles sur plusieurs zones concomitantes et absence de superposition des postes de travail) et des contraintes calendaires de la MOA.

e) Proposition financière

- i) Veuillez utiliser le tableau DPGF pour préparer votre offre financière. L'offre devra être complète. Tous les postes décrits dans le DPGF doivent être chiffrés et cela même si présence de variante et/ou options.

6. MODALITÉS DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être transmises par voie électronique, par courrier électronique, à Fiorenzo Iacono (iaconof@abmc.gov) et Michael Bachofen (bachofenm@abmc.gov), **au plus tard le 17 juillet 2026 à 15h00, heure de Paris.**

7. VISITE DU SITE

Les soumissionnaires sont tenus d'effectuer une visite sur site au Cimetière Américain de Suresnes avant la soumission de leur proposition. Pour organiser la visite, veuillez contacter le Surintendant du cimetière, M. Carly Mathieu à l'adresse suresnes@abmc.gov ou par téléphone au +33 1 46 25 01 70.

8. DATE PRÉVISIONNELLE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET CALENDRIER DU PROJET

L'ABMC prévoit d'attribuer le marché à la fin d'août, et le titulaire retenu devrait pouvoir se mobiliser idéalement vers mi-septembre. Le projet a une durée estimée à 16 mois.

9. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Physical address: 32 rue Monceau | 75008 Paris, France
Mailing address: 18 avenue Gabriel | 75008 Paris, France
T +33 (0)1 40 75 27 00 | FAX +33 (0)1 40 75 27 01 | WEB www.abmc.gov

La décision d'attribution du marché sera prise selon l'approche de la meilleure valeur globale. Les critères d'évaluation sont les suivants. Les critères a), c), et d), lorsqu'ils sont combinés sont plus importants que le Prix Global.

a) Méthodologie d'Intervention

- i) Respect des normes environnementales ;
- ii) Process spécifique sécurité et santé des travailleurs ;
- iii) Approche méthodologique des travaux ;
- iv) Contrôle qualité.

b) Prix Global

c) Compétences similaires, et moyens humains et matériels

d) Planning

10. CLARIFICATIONS CONTRACTUELLES

- a) Toute référence dans les documents du présent DCE à des documents de type « CCAP », « CCAG » ou « CCG » doit être comprise comme faisant référence aux Conditions Générales ABMC.
- b) Les éléments suivants constituent les Conditions Particulières du Contrat au sens des Conditions Générales ABMC :
 - i) La lettre de consultation RFP 74330226R0061,
 - ii) Le DPGF,
 - iii) Le planning prévisionnel,
 - iv) Et tout élément technique et financier spécifique au projet figurant dans le DCE.
- c) L'offre financière du soumissionnaire, incluant le DPGF complété et signé, vaut engagement contractuel.

*Nous vous remercions de nous adresser votre proposition pour la réalisation de cette mission dans les meilleurs délais et **au plus tard le 17 juillet 2026.***